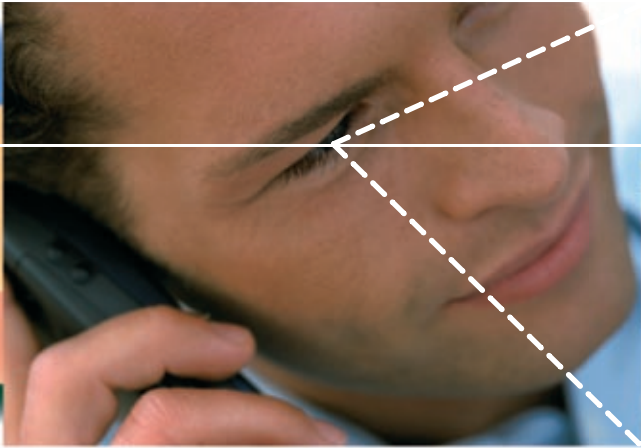




Plan stratégique de l'ISO 2005-2010

Des normes pour un monde durable



Résumé

- Avant-propos
- Vision globale pour l'ISO en 2010
- **Sept objectifs clés pour 2010**
Résultats attendus et actions pour y parvenir
- Mise en œuvre
- Valeur ajoutée de l'ISO

Avant-propos

Le *Plan stratégique de l'ISO 2005-2010* expose la vision globale pour l'Organisation en 2010, avec les sept objectifs stratégiques établis pour répondre aux attentes de ses membres et de ses parties prenantes, ainsi que les résultats que l'ISO entend réaliser.

Ce Plan stratégique identifie les actions à poursuivre ou à entreprendre afin de réaliser ces résultats. Il a été préparé à l'issue d'une large consultation des parties prenantes, par l'intermédiaire des membres de l'ISO, et des organisations internationales avec lesquelles l'ISO collabore.

Les moyens utilisés pour la mise en oeuvre et le suivi du Plan stratégique, ainsi que les principaux éléments de la valeur ajoutée qu'apporte l'ISO à ses partenaires et à la communauté mondiale, sont également résumés.

Le *Plan stratégique de l'ISO 2005-2010* a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ISO lors de sa 27^e réunion tenue à Genève les 15-16 septembre 2004.

Vision globale pour l'ISO en 2010

Les Normes internationales et les produits de l'ISO soutiennent :

- la facilitation du commerce mondial,
- l'amélioration de la qualité, de la sûreté, de la sécurité, de la protection de l'environnement et des consommateurs, ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources naturelles,
- la diffusion à l'échelle mondiale des technologies et des bonnes pratiques,

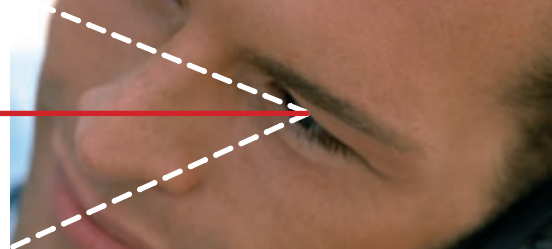
tous facteurs qui contribuent au progrès économique et social.

Grâce au réseau et à la collaboration de ses comités membres nationaux, aux liaisons internationales, à la coopération régionale et aux organisations partenaires, l'ISO constitue la principale plate-forme pour la production de Normes internationales pertinentes pour le marché à l'échelle mondiale. L'industrie, les autorités publiques, les consommateurs et d'autres parties prenantes reconnaissent et s'appuient sur les mécanismes de l'ISO relatifs à l'édification d'un consensus, la couverture multisectorielle et l'aptitude à diffuser et à promouvoir efficacement sa gamme de produits, aidant ainsi à concrétiser l'objectif visant « une norme, un essai et une procédure d'évaluation de la conformité acceptés partout dans le monde ». De cette façon, l'ISO contribue à une économie mondiale plus efficace et durable.



Sept objectifs clés pour 2010

Résultats attendus et actions pour y parvenir



1 Développer une collection cohérente et multisectorielle de Normes internationales pertinentes à l'échelle mondiale

Résultat ✓ *L'industrie, les autorités publiques, les consommateurs et d'autres parties prenantes reconnaissent, apprécient et comptent sur la valeur ajoutée de l'ISO pour la production de Normes internationales et de référentiels à l'appui du commerce mondial de produits et services, des infrastructures et transactions internationales, ainsi que de la diffusion des nouvelles technologies, de nouvelles méthodes de gestion d'entreprise et de bonnes pratiques de management et d'évaluation de la conformité.*

Actions

- a** **Accroître** et **suivre** l'efficacité des procédures de l'ISO et des initiatives visant à identifier les besoins du marché et à ouvrir de nouveaux secteurs d'activité.
- b** **Optimiser** l'architecture des organes techniques (TC/SC/GT/JWG) pour traiter des questions sectorielles, intersectorielles et horizontales.
- c** **Promouvoir** et **suivre** la mise en œuvre de la politique de l'ISO sur la pertinence mondiale des travaux techniques et des publications de l'ISO de façon à ce que les Normes internationales de l'ISO puissent être utilisées le plus largement possible.
- d** **Revoir** la politique des langues de l'ISO en ce qui concerne l'élaboration et la publication des Normes internationales en vue d'en améliorer la qualité, la rapidité de production et la diffusion.

2 Assurer l'engagement des parties prenantes

Résultat ✓ *Au travers de ses membres nationaux, de son réseau de liaisons et de partenariats, de son ensemble cohérent de produits, de son accessibilité électronique et de ses initiatives, l'ISO s'attache à promouvoir la valeur de la normalisation d'application volontaire, permet l'engagement adéquat des parties prenantes intéressées et concernées par ses activités et ses processus et édifie ainsi le niveau approprié de consensus pour assurer que les produits qu'elle livre sont réellement utilisés et reconnus dans les marchés mondiaux.*

Actions

- a** **Suivre** et **faciliter** l'engagement de ses parties prenantes intéressées et concernées au niveau national, en particulier le secteur privé, le secteur public et les autorités, ainsi que les organisations de consommateurs.
- b** **Optimiser** les liaisons et l'engagement avec des organisations internationales représentatives regroupant des parties prenantes.
- c** **Développer** des mécanismes pour mieux cerner les attentes et le retour d'information des parties prenantes de l'industrie.
- d** **Étudier** des modes de financement pour soutenir la participation des groupes sous-représentés (par exemple les consommateurs).
- e** **Évaluer** si les IWA (Accords d'atelier internationaux) sont une solution efficace à assurer d'autres modalités de participation des parties prenantes à l'ISO et clarifier le modèle d'entreprise correspondant.
- f** **Développer** et **diffuser** une formation et du matériel d'enseignement sur la nature et les pratiques de la normalisation d'application volontaire, pour les enseignants et les étudiants, les participants à la normalisation, le personnel des membres de l'ISO et d'autres organisations élaboratrices de normes.
- g** **Renforcer** les outils de communication, **développer** des initiatives et encourager des études pour démontrer et faire connaître aux dirigeants économiques et politiques, aux milieux de l'enseignement supérieur, aux utilisateurs de normes et au public en général les avantages économiques et sociaux de la normalisation internationale.



3 Accroître la sensibilisation et les capacités des pays en développement

Résultat ✓ L'ISO appuie et facilite l'accès des pays en développement aux marchés mondiaux, le progrès technique et le développement durable, en sensibilisant davantage et en favorisant la participation à la normalisation internationale et aux activités apparentées (par exemple l'évaluation de la conformité). L'ISO encourage leur engagement actif dans ses travaux. Les membres des pays en développement ont accès aux outils, aux processus et aux programmes qui les aident à renforcer leurs capacités, à participer efficacement aux travaux techniques de l'ISO et à mettre en oeuvre des Normes internationales.

Actions

- a **Promouvoir** l'adhésion de nouveaux membres et le changement de catégorie des membres existants, en particulier en ce qui concerne les pays signataires de l'Organisation mondiale du commerce.
- b **Assurer** la mise en œuvre du Plan d'action pour les pays en développement adopté en 2003, en favorisant l'identification besoins et l'attribution des fonds, en encourageant les échanges d'expérience entre les membres de l'ISO et en optimisant les ressources, notamment par une coopération régionale et sous-régionale cohérente.
- c **Établir** des moyens permettant aux pays en développement de mieux identifier les secteurs prioritaires pour leur économie, afin d'optimiser leur engagement dans l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de Normes internationales.



4 Ouverture à des partenariats pour l'élaboration efficace de Normes internationales

Résultat ✓ L'ISO encourage la coopération et l'inclusivité susceptibles de permettre de livrer en temps voulu et de tenir à jour efficacement une collection complète et cohérente de Normes internationales et d'autres produits. L'ISO s'attache à réaliser de manière proactive avec la CEI et l'UIT une convergence des politiques, des procédures et des meilleures pratiques et s'efforce d'optimiser les initiatives, l'apport des experts et les ressources. L'ISO est également ouverte à la collaboration avec des organisations internationales et d'autres entités de portée mondiale engagées dans l'élaboration de normes, lorsque cette collaboration peut permettre de contribuer à améliorer l'élaboration et la diffusion des Normes internationales.

Actions

- a **Participer** activement avec la CEI¹⁾ et l'UIT-T²⁾ à la Coopération mondiale de la normalisation (WSC) et **promouvoir** ses concepts et actions, notamment en améliorant les mécanismes de coordination des programmes techniques, en lançant des activités communes, en particulier dans le domaine des technologies convergentes et des domaines multidisciplinaires appuyés par les parties prenantes, et en recherchant la convergence sur des questions telles que les droits de propriété intellectuelle et les politiques en matière de brevets.
- b **Promouvoir** les relations et les interactions entre la CEI, l'UIT et les Comités de l'ISO chargés de l'élaboration d'orientations politiques (COPOLCO, CASCO et DEVCO).
- c **Encourager** les consultations entre des membres de l'ISO et leurs homologues membres de la CEI, lorsque ces derniers existent dans leur pays, afin d'appuyer et de suivre, en tant que priorité stratégique, le renforcement de la collaboration et des synergies entre l'ISO et la CEI.
- d **Optimiser** l'utilisation et l'efficacité des procédures par voie express au sein de l'ISO.
- e **Engager** des partenariats ciblés pour l'élaboration de Normes internationales avec des organisations élaboratrices de normes bénéficiant d'apports multinationaux et d'une portée mondiale, respectant les principes fondamentaux de l'ISO, lorsque les membres de l'ISO conviennent que de tels partenariats peuvent permettre de livrer des Normes internationales plus efficacement que d'autres processus normaux de l'ISO, quels qu'ils soient.

1) CEI : Commission électrotechnique internationale

2) UIT-T : Union internationale des télécommunications – Secteur de la normalisation des télécommunications

5 Promouvoir le recours aux normes d'application volontaire en tant qu'alternative ou appui à la réglementation technique

Résultat ✓ Les autorités gouvernementales sont conscientes des avantages de la référence aux Normes internationales ISO dans la réglementation, des modalités de cette référence ou du fait que ces normes peuvent constituer une alternative aux règlements. Elles participent efficacement à l'élaboration des Normes internationales, tant par l'intermédiaire des membres de l'ISO que par la collaboration de l'ISO avec les organisations intergouvernementales pertinentes.

Actions

Développer de manière plus systématique et proactive des relations avec les organisations intergouvernementales engagées dans l'harmonisation des réglementations (par exemple, la CEE/ONU, le CODEX, l'OIT, l'OMI et l'OMS ¹⁾).

Préparer des documents décrivant et encourageant les modalités d'utilisation ou de référence aux Normes internationales dans la réglementation ou en tant qu'alternative aux règlements.

Revoir la procédure relative aux nouveaux domaines de travail pour mieux identifier quand le référentiel peut être élaboré et son utilisation encouragée dans un contexte réglementaire, et prévoir leur élaboration en conséquence.

Promouvoir la participation de représentants des gouvernements au processus d'élaboration des normes par le biais des membres de l'ISO ou par la voie des organisations intergouvernementales.

1) **CEE/ONU**: Commission économique pour l'Europe des Nations Unies

CODEX: Commission du Codex Alimentarius

OIT: Organisation internationale du travail

OMI: Organisation maritime internationale

OMS: Organisation mondiale de la santé

6 Être le fournisseur reconnu de Normes internationales et de guides se rapportant à l'évaluation de la conformité

Résultat ✓ L'ISO, en coopération avec la CEI, fournit une gamme complète de normes et de guides pour la mise en oeuvre et la reconnaissance de bonnes pratiques d'évaluation de la conformité, adaptés pour toute forme d'engagement et d'évaluation par première, seconde et tierce partie, largement utilisés par les fournisseurs, les opérateurs de l'évaluation de la conformité et les accréditeurs et reconnus par les clients et les pouvoirs publics. Il est clairement reconnu que l'ISO n'est pas directement engagée dans l'évaluation de la conformité à ses normes, mais qu'elle surveille l'utilisation de sa marque dans le contexte de l'évaluation de la conformité.

Actions

Compléter, tenir à jour et promouvoir un ensemble complet de normes et de guides d'application volontaire se rapportant aux pratiques et à la reconnaissance de l'évaluation de la conformité par première, seconde et tierce partie.

Encourager leur reconnaissance par la CEI, l'UIT-T et l'ISO et leur utilisation par les membres de celles-ci.

Promouvoir leur utilisation et leur emploi en référence par les autorités de réglementation et dans les initiatives sectorielles lorsque l'évaluation de la conformité est en jeu.

Surveiller toute mention du nom de l'ISO et agir de manière à prévenir tout usage abusif ou diffamatoire.



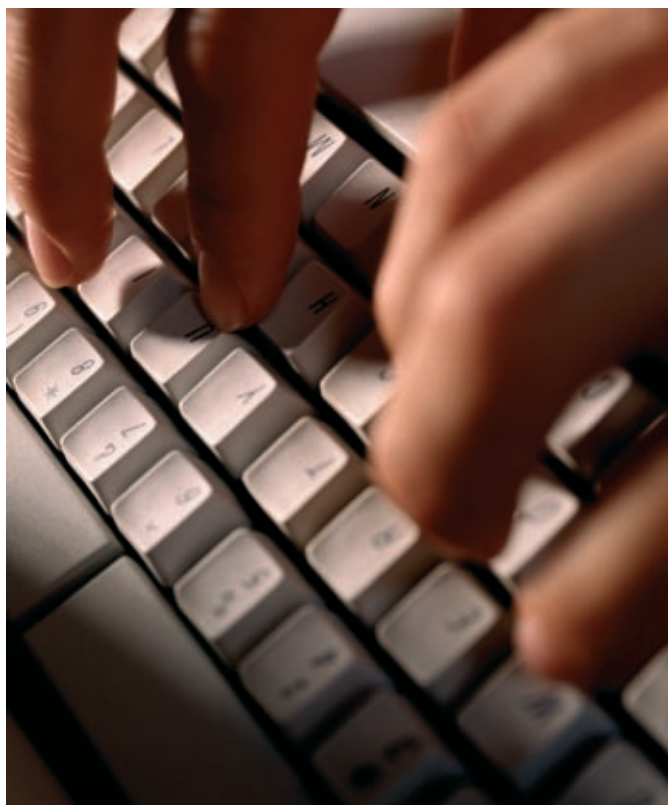


Fournir des procédures et des outils efficaces pour l'élaboration d'une gamme cohérente et complète de produits

Résultat ✓ *L'ISO offre un ensemble clair, complet et efficace de procédures et d'outils TI pour étayer l'élaboration d'un éventail cohérent et complet de produits appréciés, compris et réellement mis en œuvre par les membres de l'ISO et les participants aux travaux techniques.*

Actions

- a** **Clarifier** et **simplifier** éventuellement la gamme de produits, assurer la cohérence de leur utilisation au sein des TC et **élaborer** un matériel de communication pour les expliquer aux acteurs du marché.
- b** **Mettre en œuvre** avec efficacité les politiques convenues en ce qui concerne les plans d'action, les accords de prestation de services, les filières de traitement, l'examen des projets et la maintenance.
- c** **Envisager** d'autres modèles et procédures pour les technologies émergentes et en rapide croissance.
- d** **Consolider** le développement et l'utilisation de services TI conviviaux pour les membres et les experts à tous les stades de la normalisation de l'ISO et des processus de diffusion des normes, et **promouvoir** leur compatibilité avec ceux utilisés par les comités membres.
- e** **Rechercher** l'amélioration continue des accords de coopération et des relations stratégiques avec des fournisseurs externes de services TI.



Mise en œuvre

La mise en œuvre du Plan stratégique de l'ISO 2005-2010 exige un effort bien coordonné de la part de toutes les entités constitutives et de tous les membres de l'ISO, y compris les organes techniques et les organes de gestion, ainsi que les fonctions centrales de soutien. Le *Code d'éthique de l'ISO* applicable à l'ISO en tant qu'organisation, à ses membres et à ses organes de gestion, ainsi qu'au Secrétariat central, appuie la valeur ajoutée de ses processus et la confiance que l'on peut y accorder.

En tant que fonction centrale de soutien, il convient en particulier que le Secrétariat central de l'ISO s'attache à :

- **maintenir** une structure de financement équilibrée, apte à permettre la mise en œuvre du Plan stratégique ;
- **fixer** les priorités parmi les activités et affecter les ressources en cohérence avec les objectifs établis dans le Plan stratégique, ce qui implique notamment que l'affectation, la qualification et la motivation du personnel soient optimisées afin de le rendre plus proactif à répondre aux attentes du marché en ce qui concerne les Normes internationales, et à introduire un renforcement de la planification des activités, du développement des normes et des pratiques de gestion des projets.
- **optimiser** et **ajuster** les ressources et les adapter à la demande croissante en matière d'information, de formation et de services de soutien ;
- **offrir** des services additionnels qui améliorent la viabilité financière de l'Organisation, tout en complétant les services offerts par les membres de l'ISO.



La valeur ajoutée de l'ISO

La mise en œuvre du Plan stratégique de l'ISO 2005-2010 concrétise, et s'efforce de consolider et de promouvoir, la valeur ajoutée dont l'ISO a fait preuve et qu'elle a développée depuis sa création en 1947. Sa pertinence et sa réussite à ce jour sont démontrées par le nombre élevé de ses membres, qui est en progression, par l'étendue des liaisons qu'elle a établies avec d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et par la fourniture et la tenue à jour d'une collection riche de plus de 14 000 Normes internationales.

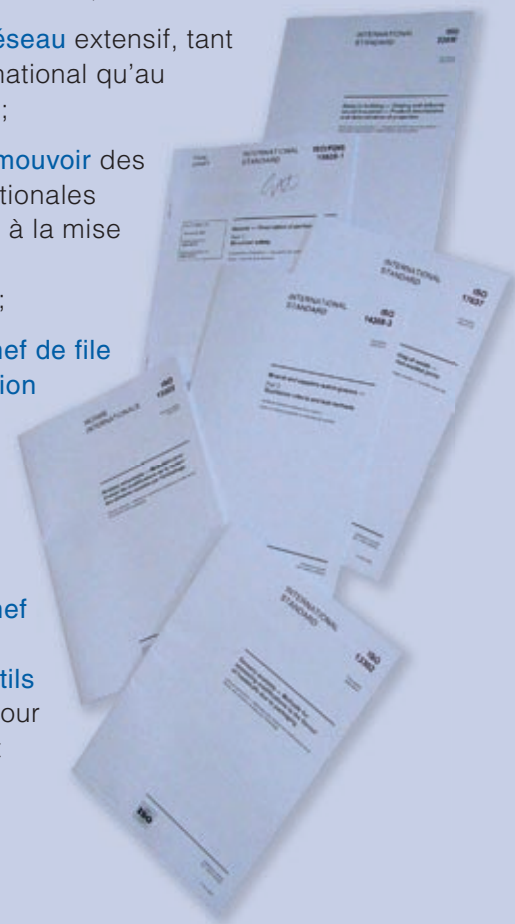
La valeur ajoutée de l'ISO est fondée sur :

- une **expérience acquise** reconnue dans l'édification d'un consensus international ;
- une **marque** et une **large reconnaissance** sur la scène mondiale ;
- un **champ d'application diversifié**, une gamme étendue de produits et une cohérence inter-sectorielle ;
- une **base solide** constituée de membres nationaux, qui garantit, par l'engagement d'un large éventail de parties prenantes, l'adéquation du consensus, la diffusion de ses produits et le retour d'information du marché nécessaire pour leur tenue à jour et leur développement ;
- son **travail en réseau** extensif, tant au niveau international qu'au niveau régional ;
- l'**aptitude à promouvoir** des Normes internationales pour contribuer à la mise en œuvre de la réglementation ;
- sa **qualité de chef de file dans la production de normes et de guides** relatifs à l'évaluation de conformité ;
- sa **qualité de chef de file dans l'utilisation d'outils informatiques** pour la production et la diffusion des normes.

Un « Plan annuel de mise en œuvre de la stratégie » définit les objectifs et les actions intermédiaires à entreprendre par l'ISO afin de progresser vers la réalisation du Plan stratégique.

En particulier, le « Plan annuel de mise en œuvre de la stratégie » comprend, pour la période correspondante :

- les **mesures générales** à entreprendre pour promouvoir, renforcer et rationaliser les activités, les fonctions, les processus ou les entités constitutives du système de l'ISO (y compris les fonctions et activités assurées par le Secrétariat central, ainsi que par les membres) ;
- des **initiatives stratégiques** spécifiques visant à réaliser un ou plusieurs objectifs stratégiques, en mettant l'accent sur les questions considérées comme étant de la plus haute priorité ;
- des **indicateurs de performance** permettant de mesurer l'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique ;
- les **éléments principaux** qui ont un impact sur le budget du Secrétariat central de l'ISO, à savoir les dépenses externes et les ressources à ajouter ou à soustraire, en ce qui concerne des services ou des domaines d'activité spécifiques de l'Organisation.





Secrétariat central de l'ISO

1, rue de Varembé
Case postale 56
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 733 34 30
E-mail central@iso.org
Web www.iso.org

ISBN 92-67-20297-5
© ISO, 2004-09/500